

Adresse de la société populaire de la commune de Châlier, ci-devant la Croix-Rousse, qui annonce avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Châlier, ci-devant la Croix-Rousse, qui annonce avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 491-492;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28645_t1_0491_0000_22

Fichier pdf généré le 30/03/2022

pendant le mois Ventôse et la première décade du mois Germinal; il en résulte que ces biens estimés 243,862 liv., ont été vendus 322,300 liv. (1).

(Applaudissements.)

12

Le substitut de l'agent national du district de Prades annonce également que des biens d'émigrés, estimés 20,407 liv., ont été vendus 96,900 liv. (2).

[Prades, 19 vent. II] (3).

« Citoyens,

Je vous ai déjà fait part le 9 pluviôse, de quelle manière, à quatre pas de l'ennemi, entre deux camps qu'on fortifiait encore, des terres ci-devant à des émigrés sur lesquelles étaient empreintes les traces des satellites du tyran de Castille, s'étaient vendues. Je ne puis me taire non plus, aujourd'hui, je dois vous dire, que, malgré les ridicules prétentions des espagnols de vouloir se soutenir sur un sol qu'ils n'ont que trop souillé, à quatre pas de ce district, des biens estimés 20 407 liv. ont été vendus 73 900 liv. (4), et un lot estimé 300 liv. 2 300 liv. Vive la République une et indivisible; citoyens, les sans-culottes de ce pays posséderont enfin des terres qui ne fructifiaient que pour assouvir les passions des traîtres et des ennemis de l'humanité et de la justice. S. et F. ».

J. ROGER.

13

L'agent national d'Ussel écrit que les biens d'émigrés, estimés 10,890 liv., ont été vendus 84,984 liv. (5).

14

L'état de la vente de ces biens dans le département des Vosges, prouve que ceux adjudés jusqu'au premier Germinal, estimés 879,091 liv. 12 s., ont été vendus 2,168,886 liv. 14 s.

La Convention décrète l'insertion au bulletin de ces différentes annonces (6).

(1) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); J. Sablier, n° 1291.

(2) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor; M.U., XXXIX, 184; J. Perlet, n° 588; J. Sablier, n° 1291; Débats, n° 590, p. 163. Dép. des Pyrénées-Orientales.

(3) C 302, pl. 1095, p. 8.

(4) Sic.

(5) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); M.U., XXXIX, 184; J. Perlet, n° 588; Débats, n° 590, p. 163. Départ. de la Corrèze.

(6) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); M.U., XXXIX, 184; J. Sablier, n° 1291; J. Perlet, n° 588; J. Fr., n° 584; Débats, n° 590, p. 164.

15

La Société populaire de Cassel dépose sur l'autel de la patrie la somme de 1,000 liv., dont elle laisse la distribution à la Convention nationale, assurée qu'elle sera employée à secourir la vertu malheureuse et indigente (1).

[Cassel, 5 flor. II] (2).

« Législateurs montagnards, vous enfin qui avez déjoué si heureusement tant de complots qui tendaient à anéantir la liberté, il n'appartient qu'à vous de distribuer les bienfaits que nous destignons pour les malheureux, victimes des tyrans. Toute autre main ne tranquilliserait pas notre sollicitude; il n'appartient qu'à la vertu de déterminer la confiance. Nous vous envoyons 1 000 livres pour en faire tel usage que vous jugerez à propos. Nous sommes sûrs d'avance que vous les emploierez à secourir la vertu malheureuse et indigente. Nous vous invitons à rester à votre poste et à poursuivre sans relâche tous les ennemis qui tendraient à nous ramener à l'esclavage. S. et F. ».

JAGOU (secrét.), QUÉRU (présid.), Antoine BRJTUS (secrét.), LACRONNEUR (secrét.).

16

La citoyenne Maman, veuve d'Harguelingue, fait don à la nation, pendant la guerre, d'une pension viagère de 650 liv., qui lui est due par la nation, comme étant aux droits d'Amable Anique, de Boulogne-sur-Mer, émigré, et de trois années d'arrérages échus (3).

17

Les administrateurs du district de Pontrioux ont fait passer à l'administration des monnoies, à Paris, 632 marcs d'argenterie, provenant des églises de leur arrondissement (4).

18

La Société populaire de la commune de Châlier, ci-devant la Croix-Rousse, annonce qu'elle a armé, monté et équipé un cavalier jacobin, dont la devise est : *la victoire ou la mort* (5).

(1) P.V., XXXVI, 238, 232. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^e suppl.). Cassel, Nord.

(2) C 301, pl. 1081, p. 14.

(3) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^e suppl.), on lit V^o Herquelingue.

(4) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^e suppl.). Côtes-du-Nord.

(5) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^e suppl.); à Lyon, quartier de la Halle-aux-Blés.

[Chalier, 24 germ. II] (1).

«La gloire de rendre l'homme à lui-même vous était réservée; la nature et la raison aux prises depuis tant de siècles avec le fanatisme et la superstition, ont enfin triomphé. Des agriculteurs accoutumés dès l'aurore à contempler les beautés de la nature sont philosophes sans le savoir, aussi ont-ils été plus disposés que la plupart des habitants des villes à recevoir avec reconnaissance les bienfaits de notre Constitution.

La Société populaire de ce canton, dont l'origine remonte au berceau de la révolution, a tout sacrifié pour le triomphe des armes de la République contre les rebelles qui l'entouraient. Aujourd'hui elle vient vous présenter un cavalier jacobin monté et équipé de toutes armes pour aller combattre nos ennemis partout où il s'en trouvera; sa devise est : *la victoire ou la mort*, et ce sera la nôtre toutes les fois qu'il s'agira de vous défendre ainsi que les droits imprescriptibles du peuple.

Continuez, sages législateurs à foudroyer tous les intrigants quelque part où ils se trouvent; nous touchons au port. Dès que vous avez mis à l'ordre du jour *la probité et la vertu*, c'est peut-être le plus grand coup que vous ayez pu porter aux aristocrates et aux factieux en tout genre. Les vrais patriotes, les francs républicains étaient sur le point de se méconnaître entre eux, la méfiance gagnant tous les esprits; mais aujourd'hui que le citoyen vertueux n'a plus rien à craindre, nous verrons disparaître cette foule de patriotes masqués qui faisaient dégénérer la République en férocité; convaincus par le simple bon sens que l'opinion a été et sera toujours la maîtresse du monde; le temple que nous avons consacré à la Raison est devenu l'école des vertus patriotiques. Là, ces qualités personnelles de l'immortel Chalier dont notre commune s'honore de porter le nom, son courage, son désintéressement, l'amour de la patrie et de l'humanité y sont tour à tour à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'en propageant vos bienfaisantes lois, nous gagnons des cœurs à la République, préparons des soldats invincibles à la patrie et hâtons le bonheur des nations. Restez donc inébranlables sur le sommet de la Montagne où le peuple vous voit avec tant de satisfaction et n'en descendez que le front couvert de lauriers pour vivre à jamais dans le temple de Mémoire ».

ENAY (présid.), BEAUDRAUD (maire), CHEVELU,
MOIRET, DESGRANGES, SIBILLE, LAURENT
[et 30 signatures illisibles]

19

La Société populaire de Montcenis, district d'Autun, applaudit au gouvernement révolutionnaire, et au décret qui abolit l'esclavage. Elle offre à la patrie un cavalier armé et équipé; elle va redoubler d'efforts pour procurer des subsistances à nos braves défenseurs. Elle fait le tableau des offrandes qu'elle a faites depuis le premier mars 1791 (2).

(1) C 303, pl. 1108, p. 15.

(2) P.V., XXXVI, 238. Bⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^e suppl.).

[Montcenis, 10 germ. II] (1).

« Citoyens législateurs,

N'abandonnez pas le vaisseau de la République avant qu'il soit au port; gardez le poste qui vous a été confié jusqu'à ce que les vils despotes qui voudraient nous rendre à l'esclavage aient reçu le prix que méritent leurs forfaits.

Point de trêve, point de paix avec ces ennemis de l'humanité, qu'ils n'aient courbé leurs têtes altières devant le fer vengeur de nos armées. Guerre à toute outrance contre ces infâmes assassins jusqu'à ce qu'ils aient senti ce que peut un peuple libre quand il est offensé. Point de clémence pour les traîtres qui sous le masque du patriotisme, osent encore tramer des complots contre la souveraineté du peuple; que les hypocrites tremblent à l'aspect de la justice nationale. Eh quoi! les scélérats croient-ils donc toujours que 25 millions d'hommes pourront être asservis! Pourront-ils oublier que la masse des vrais républicains est toujours prête à les écraser? Ne seront-ils donc jamais persuadés que nous avons juré de vivre libres ou mourir? Que nous avons voulu la République, que nous abhorrons les roys, les nobles et les prêtres. Ils veulent, les vils suppôts des tyrans, anéantir la représentation nationale. Peuvent-ils donc oublier un instant que pour exécuter leur abominable projet il faudrait égorger la patrie et qu'ils ne parviendraient jamais à arrêter le mouvement révolutionnaire qu'en franchissant nos cadavres entassés.

Citoyens représentants, en déclarant la liberté des nègres, vous avez bien mérité de la patrie; la nature n'a point mis d'inégalité parmi les hommes, c'est par le meurtre et le brigandage que les nations ont été asservies; heureuse sera celle qui aura montré à l'univers étonné l'exemple de rompre ses fers.

Citoyens peuple agricole et pasteurs, nous allons, pendant que vous tenez les rênes du gouvernement, redoubler nos efforts pour procurer des subsistances à nos braves et nombreux défenseurs; la plus grande frugalité règnera dans nos repas, tandis que nos enfants, nos frères, combattront nos féroces ennemis, notre sol d'un mince produit en grain va se charger de pommes de terre pour augmenter nos ressources; l'huile sera l'appât de nos mets, et nous conserverons le lait de nos vaches pour élever des nombreux troupeaux. C'est par la plus grande sobriété que nous ferons la guerre à nos ennemis pendant que notre bouillante jeunesse portera le fer et la flamme dans les repaires des tyrans qui osent nous attaquer.

Fidèles à nos serments de vivre libres ou mourir, nous ferons tous les sacrifices qui seront en notre pouvoir pour écraser les tyrans et les factieux.

Nous venons, citoyens représentants, offrir pour la défense de la patrie un cavalier monté, équipé et armé, il sera incessamment à la disposition du ministre de la guerre.

Mais, citoyens, quoique depuis la révolution nous ayons fait tous les dons qui étaient en notre pouvoir, nous avons eu la douleur de ne pas apprendre qu'ils étaient acceptés; nous osons

(1) C 303, pl. 1108, p. 11, 12.